

Avis de consultation Projet QC-2021-01

Février 2021

Avis est donné

- Aux entités inscrites au Registre des entités visées ;
- À la North American Electric Reliability Corporation, inc. (la « NERC »);
- Au Northeast Power Coordinating Council, inc. (le « NPCC »);
- Aux coordonnateurs de la fiabilité du NPCC ;
- À la Régie de l'énergie du Québec (la « Régie »).

Période de consultation : du 24 février 2021 au 10 mars 2021.

Objectif de la consultation

Conformément à la décision [D-2011-139](#) de la Régie, le Coordonnateur de la fiabilité du Québec (le « Coordonnateur ») sollicite les commentaires des entités visées et des parties prenantes sur les normes de fiabilité suivantes en vue de leur éventuelle adoption et retrait par la Régie :

Nouvelles versions de normes :

- INT-006-5 – Évaluation des transactions d'échange
- INT-009-3 – Mise en œuvre d'un échange
- PRC-004-6 – Détection et correction des fonctionnements incorrects dans les systèmes de protection

Normes à retirer :

- FAC-013-2 – Évaluation de la capacité de transfert pour l'horizon de planification du transport à court terme
- INT-004-3.1 – Transferts dynamiques
- INT-010-2.1 – Soumission ou modification d'un échange d'énergie pour la fiabilité
- MOD-020-0 – Communications des demandes interruptibles et des données de la gestion des charges modulables aux exploitants du réseau et aux coordonnateurs de la fiabilité

Le Coordonnateur demande aux entités visées de se prononcer sur la pertinence et des impacts des normes de fiabilité associés à la présente. À cet effet, veuillez utiliser le formulaire de commentaire disponible en ligne sur le site Web du Coordonnateur, à la page Consultation publique des entités (<https://www.hydroquebec.com/coordonnateur-fiabilite/documentation/consultation.html>). Veuillez prendre soin d'indiquer clairement sur quelle norme et document (et sur quelle section de celui-ci) portent vos commentaires.

Vous pouvez également transmettre vos questions et commentaires par courriel à fiabilite@hydro.qc.ca.

Documents

- Normes et annexes QC proposées;
- Sommaire des normes à adopter ou à retirer, y compris une évaluation préliminaire de la pertinence et de l'impact;

- Normes en suivi de modifications.